



**PROCES VERBAL N°20/CMD/2021
SEANCE DU 02/02/2021**

L'an deux mille vingt un et le Mardi Deux Février à Douze heures, la Commission de Passation désignée s'est réunie à son siège afin d'examiner le point ci-dessous.

Point :

Mode de passation : SFQC

Financement : CE/SMHPM

Autorité contractante : SMHPM /MPME

Examen : du rapport d'évaluation financière relatif au recrutement d'un consultant firme pour la réalisation d'une étude portant sur les enseignements tirés des activités pétrolières et gazières en Mauritanie.

Décision : La Commission approuve ledit rapport d'évaluation qui propose d'attribuer le marché à **IRADA-CMA Azur La** pour un montant de **3.373.280 MRU TTC** équivalent à **92.800 USD TTC** et un délai d'exécution de **02 mois**.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Baha Mohamed Errajel DEYEDNA ALY / PRMP Concernée
- Mohamed Lemine SIDI/ SP par Intérim /CMD
- Brahim El IDE / Membre /CMD

Arrêté le procès-verbal
Fait et clos à Nouakchott le 02/02/2021